Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 085-218501856-20250513-DM1_2025-DE

Puyravault Vendée

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNULE ET REPLACE LA DELIBERATION DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à dix-neuf heures et sept minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme Claire LE GALL, M. Claude CHAUSSADAS, M. Fabrice ORDRONNEAU, M. Noël FAUCHERON, ~~M. Yannick BRETON~~, Mme LISON RETAILLEAU, ~~M. Guillaume KERBRAT~~, ~~M. Alexandre LIEVRE~~, ~~Mme Cécile MAUNY~~, M. Bernard DANIAUD, ~~Mme Marie-Thérèse LECERF, M. Antoine BOUCHU.~~

Nombre de Conseillers :			
	En exercice	:	13
	Présents	:	7
	Absents	:	6
	Pouvoir	:	0

Secrétaire de séance : Claire Le Gall

2025 -05-2 ■ DM – Budget Annexe : lotissement Le Moulin

Rapporteur : Madame Le Maire

Le BP 2025 du budget lotissement ne prévoit aucun crédit au chapitre 011.
Or en mars dernier nous avons réglé l'achat de la vente de la parcelle de l'EPF pour un montant de 120 474,72 € HT.
Il résulte donc de cette situation une insuffisance de crédits au 011.
Afin de régulariser la situation il convient donc d'établir une Décision Modificative afin d'abonder ce chapitre.
Cette Décision Modificative permet également de rétablir l'équilibre budgétaire qui a été voté en sur équilibre et de réajuster 0.27 centimes non reportés en 2024 et 2025.

Dépenses fonctionnement		Recettes fonctionnement	
002	-0,27 €	002	- €
6015	125 000,00 €		
6045	- €	7015	- €
605	- €		
		74	- €
66111	- €		
65822	- €	75822	6 777,19 €
65888	- €	7588	- €
		757363	- €
opérations d'ordre		opérations d'ordre	
71355-042	- €	71355-042	113 794,66 €
608-043	- €	796-043	- €
	124 999,73 €		120 571,85 €
Dépenses d'investissement		**Recettes d'investissement**	
001	- €	001	- €
1641	- €	1641	113 794,66 €
opérations d'ordre		opérations d'ordre	
3555-040	113 794,66 €	3555-040	- €
			- €
	113 794,66 €		113 794,66 €

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT
Téléphone : 02.51.28.61.99 – Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 085-218501856-20250513-DM1_2025-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter la décision modificative n°1 du budget annexe : lotissement le Moulin telle que présentée ci-dessus présentée.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage dans le tableau extérieur de la mairie.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr .

Fait et délibéré les jour et an que dessus

Pour copie conforme,
En mairie le 13 mai 2025
Le Maire,
Charlotte VIGNEUX

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT
Téléphone : 02.51.28.61.99 – Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr